



Cergy-Pontoise, le 29 avril 2011

Groupe Val d'Oise Utile et Solidaire



La Droite augmente les impôts et se moque des électeurs valdoisiens

La droite s'attaque au pouvoir d'achat des Valdoisiens

Au lendemain d'une campagne électorale, lors de la séance du 29 avril 2010, Arnaud BAZIN et l'UMP n'ont cessé de marteler qu'ils n'augmenteraient pas la fiscalité. **la droite vient pourtant de décider de ponctionner les familles valdoisiennes en augmentant les impôts de plus 20%**. Elles devront s'acquitter d'un montant de **95€ à 230€** alors qu'elles subissent déjà le poids d'une crise économique et sociale sans précédent. La nouvelle majorité UMP-UVO, justifie ce revirement à 180° par la situation financière du département qu'elle a dirigée pendant 40 ans avant les trois années de gestion de la gauche, en occultant complètement la responsabilité de l'Etat qui est pourtant bien le principal responsable pour plus de la moitié de cette dette.

Cette décision est irresponsable, quand on connaît les difficultés de nos concitoyens à boucler leur fin de mois. Nous avons fait en mars 2008, et pendant les trois années qui ont suivi, fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité mais de prendre en compte les effets de la crise avec Rest'O Collège, Vobébé, ou l'aide au permis de conduire.

De plus, les recettes attendues par cette augmentation des impôts, après la réforme fiscale de 2010, restent très faibles et sans rapport avec les besoins de financements du département. En effet, les marges de manœuvre fiscales des conseils Généraux ont été quasiment supprimées par l'Etat avec cette réforme fiscale de 2010.

La dette de l'Etat à l'égard du Conseil Général du Val d'Oise représente aujourd'hui un montant de **412 millions d'euros** au 31 mars 2011, dette essentiellement générée par les transferts de compétences sans compensations financières, depuis 2004 (allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées (APA), RSA et prestation de compensation du handicap (PCH)).

Il existait pour la droite départementale d'autres leviers d'action moins pénalisants pour les Valdoisiens que l'augmentation de la taxe foncière pour financer les politiques publiques à mettre en œuvre, réaliser les investissements qui préparent l'avenir et maintenir des services publics de proximité indispensables aux Valdoisiens.

Aussi, le Conseil général se doit, comme les autres départements, de poursuivre l'action forte engagée avant mars 2011 pour que l'Etat respecte la Constitution, et donc compense intégralement les charges transférées.

Les Valdoisiens ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de la "solidarité politicienne" et payer les frais de l'inconséquence de l'UMP et des politiques de la majorité gouvernementale.

Contact Presse
Nicolas RUET
Nicolas.ruet@valdoise.fr
06 64 38 50 94

